



HOPITAL
ACCESS
2023

Hôpital et Handicap

CHARTRE
ROMAIN
JACOB

Construire
une culture
professionnelle
commune

Promouvoir l'approche
« hôpital inclusive »
(changer le regard sur le handicap).
Intégrer la dimension du handicap
dans la charte de la personne hospitalisée

Valoriser l'image
que la
personne
en situation
de handicap
perçoit d'elle-même

Valoriser
l'accompagnement

Exprimer
les
besoins

Permettre
à la personne
handicapée
d'être acteur
de son parcours

Formaliser les parcours personnalisés et
coordonnés (avec les acteurs du territoire)
de prise en charge d'un patient en situation
de handicap dans le cadre des missions
de la Plateforme de coordination

Intégrer la santé
au parcours de vie
des personnes en
situation de
handicap

Construire
une
culture
professionnelle
commune

Coordonner
le parcours
de santé

Animer
la coordination des
épisodes de soins des
personnes
handicapées
sur le territoire

Se donner les moyens de compenser les
situations dans le parcours en prenant
en compte le contexte environnemental
de l'hôpital (maintenir le degré d'autonomie
antérieur à l'hospitalisation) et anticiper
les obstacles

Organiser
l'accès
aux soins
et à la
prévention

Faciliter et
développer
l'accès aux soins
ambulatoires

Prévenir et adapter
l'hospitalisation
avec
ou sans
hébergement

Maintenir
le degré
d'autonomie
tout au long
du parcours
(lutter contre
la iatrogénie des soins)

Porter attention
à la place de l'aidant

S'articuler avec
les orientations
du PMSP
du GHT
et les actions
menées
par nos partenaires

Améliorer
la réponse
aux urgences
médicales

Faciliter le recours
aux
technologies
de
l'information
et de la communication

Mettre en oeuvre
et évaluer la charte